

Agriculture | La bannière « Sud Ouest France » en marche



L'adage « l'union fait la force » aurait pu être le mot d'ordre des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, sous le contrôle de l'INAO. Elles se sont réunies mercredi, dans un restaurant de la capitale, pour signer une charte commune relative à la bannière interrégionale Sud Ouest France.

Martin Malvy, Président de la région Midi-Pyrénées, et Jean-Pierre Raynaud, vice-président de la région Aquitaine en charge de l'agriculture -qui représentait Alain Rousset, son Président- se sont retrouvés pour signer « une charte de bonnes pratiques relatives à la complémentarité entre la bannière inter-régionale *Sud Ouest France* et la politique de l'INAO, l'institut national de l'origine et de la qualité ». L'ambition : faciliter la collaboration entre les deux régions qui composent « le Sud Ouest » et mettre en valeur les productions agroalimentaires issues de leurs territoire, comme les vins, les volailles, les fruits et légumes ou encore les produits laitiers. La bannière a aussi sa déclinaison bio. Depuis sa création il y a un an et demi, 1924 produits ont déjà été agréés *Sud Ouest France*. En effet, pour l'agriculture et l'agroalimentaire, l'importance de la transformation, les bassins de production communs ou les signes de qualité et d'origines sont autant d'enjeux communs. « Il s'agit de promouvoir des « produits qui ont fait le choix de l'exigence et de la qualité », a expliqué Jean-Charles Arnaud, Président du Conseil permanent de l'INAO.

Améliorer le résultat économique Ensemble les deux régions, Aquitaine et Midi-Pyrénées, qui revendiquent chacune avec le sourire en conférence de presse commune, la place de première région de France, ont décidé de s'unir « pour être définitivement la première région de France », en créant ce sigle commun *Sud Ouest France*, pour les produits de qualité. Un défi : « limiter la confusion entre les sigles de qualités et les sigles identifiant une région », a expliqué Jean-Charles Arnaud. Il s'agit de capitaliser sur leurs atouts. « Le Sud Ouest a un retentissement gastronomique en terme de qualité de produit, de gastronomie et de bon vivre », a, quant à lui, rappelé Martin Marly. A elles deux, les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, pèsent lourd dans l'économie, avec leurs six millions d'habitants, leurs 93.000 exploitations agricoles et leurs 210.000 emplois dans le secteur agricole et agroalimentaire. En France, elles ne représentent pas moins de 10% des exportations pour l'agriculture et l'agroalimentaire.

L'objectif est bien sûr de peser de tout leur poids sur la scène nationale et internationale. Pour la signature, Alain Rousset, était absent. « Mais pour une invitation qui ne se refuse pas, a expliqué Jean-Pierre Raynaud. Il déjeune à Matignon ». Comme Président de la région Aquitaine et de l'ARF, l'association des régions de France, Alain Rousset a fait savoir que le défi était de créer d'autres alliances de ce type entre régions. « Nous avons une obligation de résultat », a précisé Jean-Charles Arnaud.



Charlotte Lazimi

Crédit Photo : aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 05/12/2013

[Url de cet article](#)